

La FFCT recommande aux Cyclistes le respect scrupuleux du Code de la Route en 8 situations vitales pour les Automobilistes

1 Le respect **absolu** de l'arrêt aux Feux Rouges et aux Stops.
L'arrêt doit être marqué par toutes les personnes du groupe **et non uniquement par le premier de la file.** (Art R412-30 et R415-6)

2 De se mettre le plus rapidement possible sur une file lorsqu'une voiture annonce sa présence. (Art R431-7)

3 De respecter dans les giratoires la priorité des véhicules qui sont à l'intérieur. (Art R415-10)
D'indiquer clairement la direction que vous prenez.

4 En haut d'une côte ne pas vous arrêter sur la chaussée. (Art R417-10)
Les automobilistes risquent d'être surpris par votre présence.

5 A la tombée du jour, la nuit, ou dans les tunnels n'oubliez pas d'allumer vos lumières. (Art R416-10)

6 D'indiquer aux autres usagers de la route clairement et suffisamment longtemps avant de vous engager que vous allez effectuer un dépassement ou vous déportez sur la gauche. (Art R414-4 et R412-10)

7 Si vous roulez en groupe, vérifiez que vous n'êtes pas une gêne pour les automobilistes qui sont derrière vous. Si besoin, scindez votre groupe en deux ou trois petites unités espacées 100 mètres environ.

8 A l'arrêt, à un feu rouge ou à un stop évitez de vous placer à la droite d'un véhicule. Celui-ci peut ne pas vous voir et vous coincer voire vous déséquilibrer, s'il tourne à droite par exemple.



Cyclistes

Aujourd'hui, vous êtes cyclistes mais demain nombre d'entre vous seront des Automobilistes. Dans un esprit de respect mutuel du Code de la Route avec les autres usagers, la Fédération Française de CycloTourisme a fait de la sécurité de ses adhérents un objectif prioritaire. Certes, les 4 millions de pratiquants réguliers de la Petite Reine ne sont pas tous membres de la FFCT. Mais, avec l'appui de partenaires de renom et enrichie par l'expérience de ses licenciés, tous pratiquants, la FFCT souhaite apporter sa contribution à la sécurité routière de tous en vous offrant ce dépliant.

MERCI pour ...



... votre ATTENTION

Prévenir la plupart des risques d'accidents graves entre automobilistes et cyclistes, passe par une bonne compréhension des spécificités de la pratique du vélo et de l'automobile et de la fragilité des cyclistes. D'autant plus que les cyclistes n'ont qu'un casque pour se protéger.

Bonne lecture

Les 3 craintes des automobilistes

1- La chaussée

Les routes sont souvent étroites et les dépassements rendus difficiles par la circulation. Lorsque cyclistes vous roulez à deux de front ou parfois plus, en contradiction avec le code de la route, vous mettez vos vies en danger. Votre vitesse est entre 5 fois et 8 fois plus faibles (en côte) que la nôtre. Comprenez qu'entre un véhicule à l'arrêt au milieu de la route et vous, la différence n'est pas très grande. Vous n'acceptez pas qu'un véhicule à moteur stationne sur une voie cyclable et vous avez raison. Mais alors pourquoi restez-vous en paquet au milieu de la route. Soyez compréhensif : Roulez à droite et mettez-vous rapidement sur une file lorsqu'on annonce notre arrivée.

Attention danger

Ce piège semble méconnu des cyclistes qui pensent que former un gros groupe qui occupe toute la route les protège. Ceci n'est vrai que si la vigilance de l'automobiliste est parfaite. Dans le cas contraire c'est le drame (Exemple VAUVERT).



2- L'environnement: Vent, Sons, Pluie

Le temps de réaction d'un automobiliste à la perception d'un cycliste est en moyenne d'une seconde. Soit 25 m à 90 Km/h.

A cette même vitesse la distance de freinage par temps sec est de 45 m. Elle passe à 85 m sur une route mouillée.

Attention danger

Si la visibilité est inférieure à 75 m par temps sec ou 125 m sur une route mouillée.

Ne pas rouler à droite = accident probable.

L'automobiliste est souvent un homme stressé par ses devoirs : Vitesse à respecter, horaires à tenir, risques de voir déboucher un tracteur, un piéton ou un vélo.... Ne l'excitez pas davantage en le provoquant sur la route car son klaxon vous a fait sursauter, ou en attendant d'avoir terminé votre conversation pour vous mettre en file.

Attention danger

Par énervement vous pouvez lui faire perdre une partie de son autocontrôle.



3-La visibilité

Compte tenu de nos temps de réaction intrinsèque à la conduite automobile pour atteindre votre vitesse, la visibilité est le facteur primordial de votre sécurité. Aussi :

- Pour être vu: Portez des vêtements clairs.
- Dans les virages : Roulez sur une file,
- Ne stationnez pas au milieu de la route.
- La nuit utilisez votre éclairage.
- Ne restez pas sur le côté droit d'un camion.

En respectant ses conseils vous favoriserez notre cohabitation et diminuerez fortement vos risques d'accidents.



La FFCT recommande aux Automobilistes

le respect scrupuleux du Code de la Route en 8 situations vitales pour les Cyclistes

1 Garder en mémoire que l'on est en train de doubler un cycliste, même lorsqu'il a disparu de son champ de vision directe, pour penser à respecter les distances de sécurité minimales et réglementaires : 1 mètre en agglomération, 1 mètre 50 hors agglomération (R414-4).

2 Attendre pour doubler un cycliste que la largeur de la voie de circulation le permette pour respecter les distances de sécurité (R414-4)
4 mètres 50 en agglomération,
5 mètres hors agglomération .

3 S'assurer que les cyclistes sont conscients qu'ils vont être doublés avant de s'engager dans leur dépassement: les prévenir par un bref signal d'avertisseur sonore, sans agressivité pour ne pas les déstabiliser. (R413-17).

4 Signaler systématiquement avec son clignotant, toute manœuvre de changement de file, en particulier lors des dépassements des cyclistes. Cette indication préventive est capitale pour les véhicules qui suivent en convoi afin qu'ils ne soient pas surpris brusquement par la présence devant eux de cyclistes qui auraient été masqués par la voiture de tête (R414-4).

5 Laisser aux cyclistes roulant à deux de front le temps nécessaire pour se ranger sur une seule file, après les avoir préalablement avertis de votre approche (R431-7).

6 Respecter les balises "stop et céder le passage" sans freiner brutalement au dernier moment, pour ne pas risquer d'effrayer les cyclistes et de leur faire perdre l'équilibre (R412-30).

7 S'interdire et interdire à tout occupant de son véhicule d'ouvrir une portière sans vérifier au préalable que cette manœuvre ne constitue pas un danger pour eux-mêmes et les autres usagers de la route, en particulier les cyclistes (R417-7).

8 La nuit, enclencher systématiquement les feux de croisement à la place des feux de route dès que l'on prévoit de croiser un autre usager de la route. Ceci est d'autant plus important pour les cyclistes qu'en cas d'éblouissement, ils perdent tout repère sur la chaussée (R416-6).



Automobilistes

Nous avons tous été un jour Cyclistes. Aujourd'hui, nous sommes Automobilistes et, nombre d'entre nous les deux. Dans un esprit de respect mutuel du Code de la Route avec les autres usagers, la Fédération Française de Cyclotourisme a fait de la sécurité de ses adhérents un objectif prioritaire. Certes, les 4 millions de pratiquants réguliers de la Petite Reine ne sont pas tous membres de la FFCT. Mais, avec l'appui de partenaires de renom et enrichie par l'expérience de ses licenciés, tous pratiquants, la FFCT souhaite apporter sa contribution à la

MERCI pour ...



... votre

Prévenir la plupart des risques d'accidents graves entre automobilistes et cyclistes, passe par une bonne compréhension des spécificités de la pratique du vélo et de l'automobile et de la fragilité des cyclistes, D'autant plus que les cyclistes n'ont qu'un casque pour se protéger.

Bonne lecture

Les 3 craintes des cyclistes

1 - La Chaussée

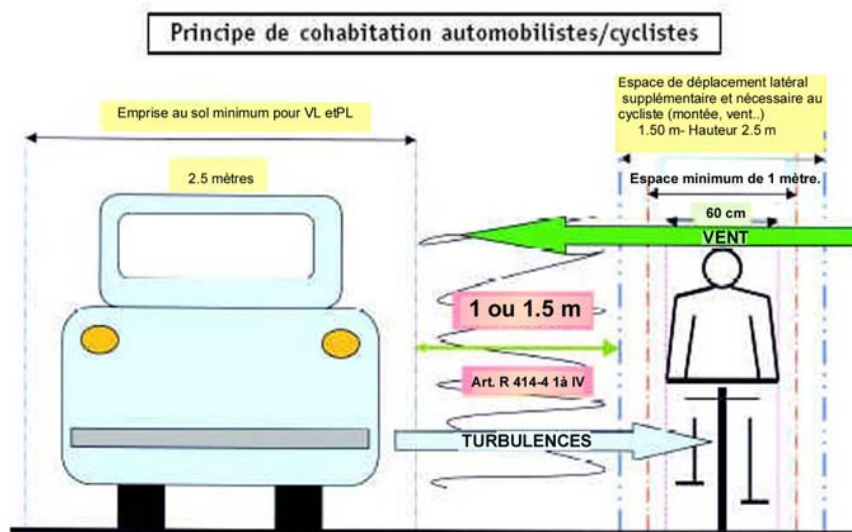
Pour maintenir son équilibre, le cycliste doit faire à la fois un effort physique pour atteindre sa vitesse de stabilité et tenir compte de l'état de la route qui peut le déséquilibrer.

Hors, la chaussée est souvent très détériorée et dangereuse sur sa partie droite à cause du gel, des plaques d'égouts, des trappes de visites et des plaques de Service des Eaux, etc.

Attention danger !

Ces pièges, méconnus des automobilistes, ne permettent pas aux cyclistes de rouler constamment à l'extrême droite de la chaussée et de garder une trajectoire rectiligne.

Cette spécificité, propre aux cyclistes, justifie que leur soit reconnu dans toutes les études de voirie, un espace d'équilibre de 1 mètre au moins sur la partie droite de la chaussée.



Les rafales de vent, un son agressif peuvent déporter les cyclistes de façon imprévisible pour eux-mêmes et pour les automobilistes qui les suivent ou les doublent. D'une part, contrairement aux automobilistes dont la vigilance est peu perturbée par le vent pour apprécier leur environnement, les cyclistes, eux, sont très pénalisés : dans le vent ils peuvent ne pas entendre le bruit des véhicules qui s'apprêtent à les dépasser. D'autre part, les turbulences entraînées par les véhicules peuvent provoquer des déports latéraux des cyclistes d'autant plus importants que la vitesse des véhicules est élevée et que leur gabarit est volumineux.

Attention danger!

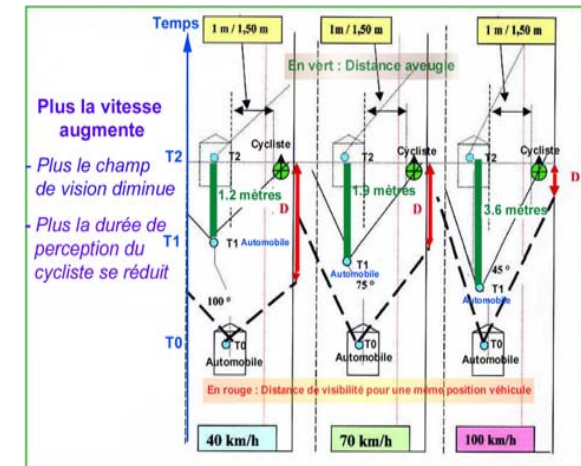
Tout cycliste peut être, par votre passage ou par le vent, à son insu, déporté sur sa gauche, et peut vous gêner dans votre manœuvre de dépassement.

Cette spécificité, propre aux cyclistes, justifie l'article R414-4 du Code de la Route qui stipule que tout automobiliste doit respecter, entre son véhicule et le ou les cyclistes qu'il dépasse, une distance de sécurité minimum de 1 mètre en agglomération et 1 mètre 50 hors agglomération.

Le dépassement des cyclistes par les automobilistes, dans le respect de l'ESPACE d'EQUILIBRE et des DISTANCES de SECURITE implique des voies de circulation d'une largeur supérieure à : **4 mètres 50 en agglomération et 5 mètres hors agglomération.**

3 - La Visibilité

Un cycliste est 10 fois plus petit qu'une automobile.



Une étude de la sécurité routière montre que le cycliste disparaît du champ de vision et de la préoccupation de l'automobiliste qui le double, avant d'arriver à sa hauteur (T1).

De plus, cette disparition de la perception du cycliste survient d'autant plus tôt (T1) que la vitesse du véhicule est grande, car le champ de vision de l'automobiliste se réduit avec l'augmentation de la vitesse.

Distance aveugle: **1.2 mètre à 40 Km/h et 3.6 mètres à 100 Km/h**

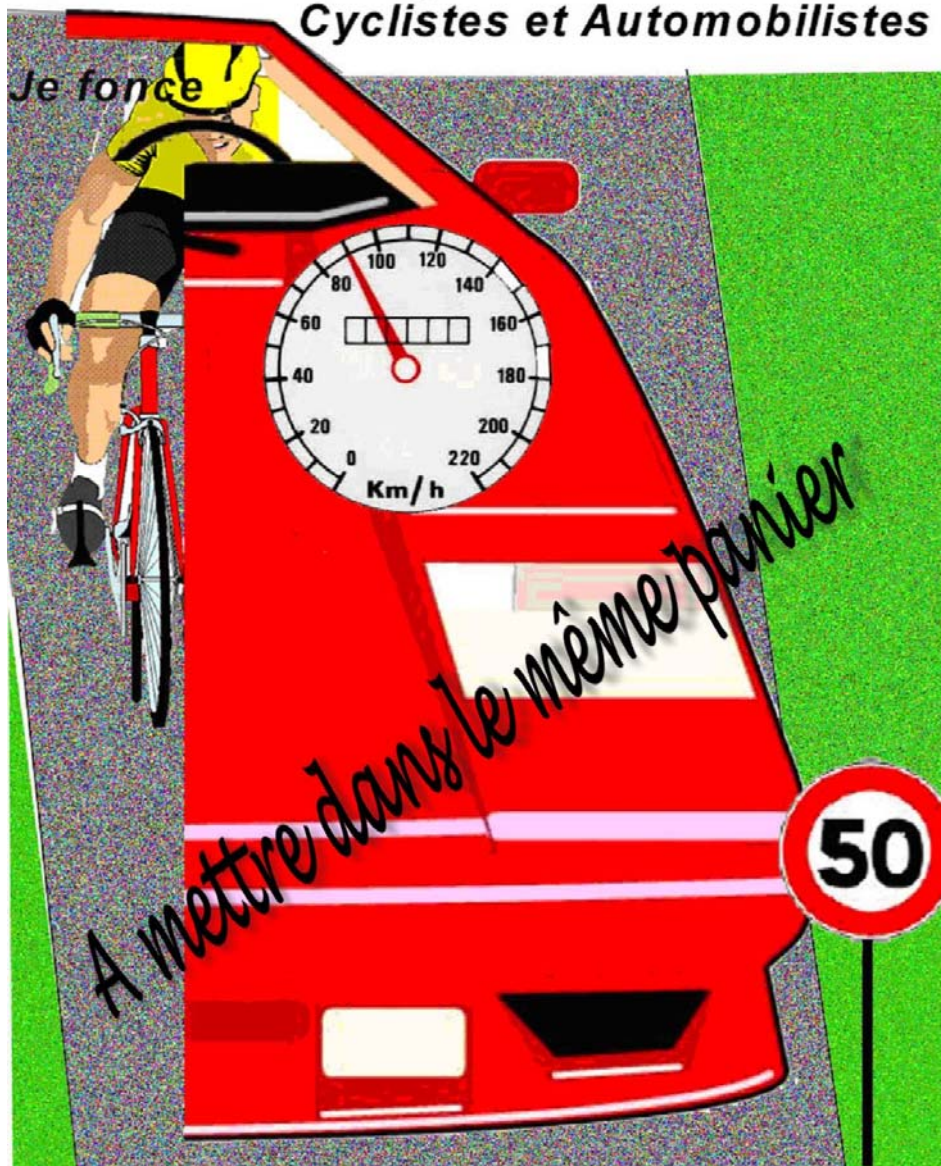
Sans une vigilance soutenue l'automobiliste peut perdre ses repères pour évaluer correctement les distances de sécurité minimales à respecter.

Attention danger!

La majorité des accidents corporels des cyclistes résultant d'un choc avec des véhicules provient d'un manque de sensibilisation ou de vigilance vis à vis du respect des distances de sécurité réglementaires (R414-4). Particulièrement lorsque le véhicule se rabat sur la droite.

Les Cyclotomobilistes

Cyclistes et Automobilistes



ATTENTION aux CYCLOMOBILISTES

Ils se comportent à vélo comme en voiture.

- Si vous êtes en accord avec ce diapo
Transmettez le en particulier
- Aux moniteurs d'auto-école
- A tous les cyclomobilistes de votre connaissance